Atténuer les effets d'une décision défavorable



1. L'événement

L'assuré a licencié un cadre supérieur parce qu'il craignait qu'il ne partage des informations confidentielles avec son épouse qui travaillait pour un concurrent. Le salarié en question a ensuite poursuivi notre client en justice.



2. L'impact

Une procédure fédérale pour discrimination a été engagée par le salarié quiréclamait 5 millions d'EUR ainsi que des dommages et intérêts pour préjudice moral.



3. La solution

Le gestionnaire indemnisation de Chubb, a confirmé la garantie. Le tribunal ayant élargi de manière inattendue son interprétation de la législation locale en matière de discrimination, la requête de l'assuré visant à obtenir le rejet de la demande a été rejetée et la Cour d'appel a confirmé la décision.



4. Le résultat

Chubb a travaillé aux côtés des avocats de la défense de l'assuré. Malgré la décision défavorable rendu par le tribunal, Chubb a permis à l'assuré de se concentrer sur ses activités quotidiennes.

Le savoir-faire de Chubb et sa gestion efficace du sinistre ont permis de parvenir à un règlement rapide.

Plainte pour discrimination d'un ex-employé

Garantie déclenchée:

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

La différence Chubb:

- Vocation commerciale

 Le gestionnaire indemnisation
 a contribué à la médiation du
 règlement, permettant à notre
 client de se concentrer sur ses
 activités quotidiennes.
- Recherche de solutions Nous avons travaillé aux côtés de l'équipe chargée de la défense de notre client.
- ✓ Personnel expérimenté

 Tout au long de la procédure,
 Chubb a su s'adapter
 à l'évolution du litige.

